

FICHE AMENDEMENT

Proposition d'amendement à l'Article : 15 (titre)

Déposée par Monsieur : Alain Lamassoure

Qualité : Membre

Article 15 : Les compétences complémentaires

Explication : *La notion « de domaines d'actions d'appuis » est incompréhensible pour le grand public. Il faut revenir à la formule simple de « compétences complémentaires » ou « compétences de complément ».*